



La Compagnie d'Arc de Pantin a le plaisir d'organiser ses concours

FITA et FEDERAL

sélectifs aux Championnats de France

SAMEDI 14 & DIMANCHE 15 AVRIL 2018

samedi : championnat départemental FITA de Paris (ouvert)

dimanche : championnat départemental FITA de Seine-Saint-Denis (ouvert)

STADE MARCEL CERDAN

170 avenue Jean Jaurès (RN 2 Porte de la Villette) – 93500 PANTIN

G.P.S : Latitude : 48.911077 - Longitude : 2.400384

Métro : Fort d'Aubervilliers – ligne 7



Le terrain synthétique ne permet aucun piquetage

HORAIRES

	Matin	Après-midi
Ouverture du greffe	7 h 30	12 h 45
Échauffement	8 h 30	13 h 45
Début des tirs	9 h 15	14 h 30

INFORMATIONS PRATIQUES

Présentation de la licence avec photo ou d'un justificatif d'identité.

Rythme ABCD par volées de 6 flèches / Blasons et distances selon catégories fédérales.

Contrôle du matériel pendant l'échauffement.

Tenue de Club/Compagnie ou Blanche exigée (y compris sur les podiums).

Pour le Fédéral, pas plus de 2 arcs à poulies par cible.



Restauration sur place tout au long du week-end

RECOMPENCES

Samedi 14 vers 18h30 pour le CD75

Dimanche 15 vers 18h30 pour le CD93, le FITA et le Fédéral (Récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie).

INSCRIPTIONS en ligne pour le FITA : <https://www.inscription-facile.com/form/eiOkzF0GZOtHTuy4oxba>

pour le FEDERAL : <https://www.inscription-facile.com/form/o1aoc7xEp5jYuKFTGDGn>

10€ par départ si inscription et règlement avant le 09/04/18.

14€ par départ si règlement effectué à partir du 09/04/18 et le jour de la compétition.

Toute annulation devra être signalée au moins 72h avant le début du concours pour être remboursée.

Règlement à adresser à :

Mme Sandrine MILLON,

19 avenue des Tilleuls, 93300 Aubervilliers

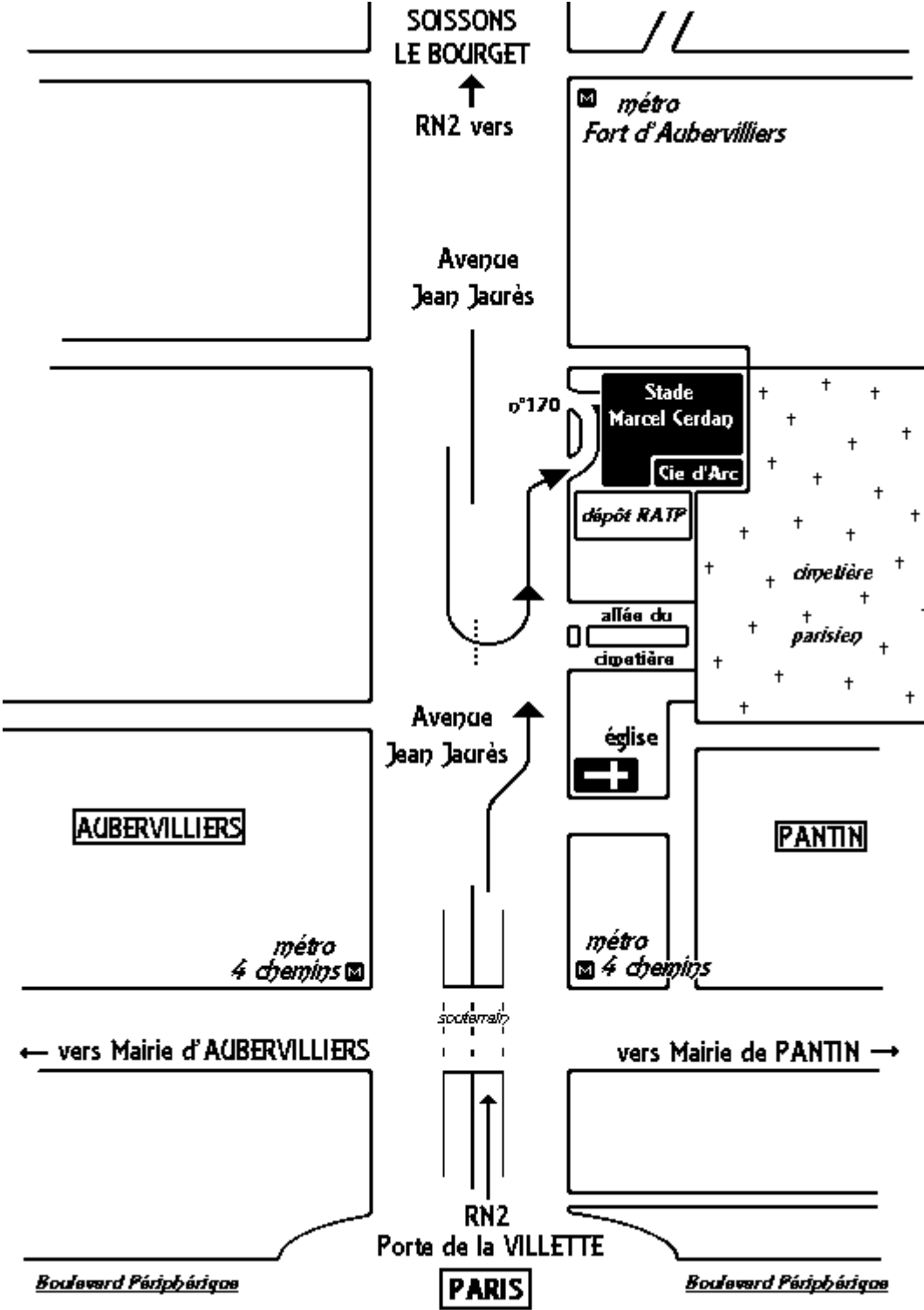
accompagné d'un chèque à l'ordre de C.A.P.A.D.

☎ 07.81.05.03.35

✉ concours.pantin@gmail.com



Stade Marcel Cerdan
170 avenue Jean Jaurès
93500 PANTIN



Cie ou Club de : **Responsable de l'envoi :**

E-mail :



Noms/Prénoms des tireurs	Licence n°	Cat.	Arme CI/ Co	FITA				FEDERAL			
				Sam. 9h.15	Sam. 14h.30	Dim. 9h.15	Dim. 14h.30	Sam. 9h.15	Sam. 14h.30	Dim. 9h15	Dim. 14h.30

Chèque à l'ordre de CAPAD

Nombre de tireurs : x 10 € = €